

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Assemblée des délégués, assemblée générale. — Rectification. — Comptes de la S. P. V.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Rapport du trésorier. — U. I. P. G.-DAMES : Des candidatures pour le Comité. — Cours de la Chansonnaie. — NEUCHÂTEL : Assemblée générale S. P. N. — DERNIÈRE HEURE : S. P. V. - Lausanne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALBERT RUDHARDT : *Contact.* — ED. VITTOZ : *Langue d'aujourd'hui, langue de demain.* — INFORMATIONS : *Enseignement de la géographie en Angleterre. — PRATIQUE : Textes d'élèves. — LES LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aux présidents des sections.

L'assemblée des délégués (31 janvier, 10 h., Montbenon) devra ratifier l'admission des membres auxiliaires et honoraires. Le contrôle des admissions et démissions d'actifs se fera aussi en même temps.

Les présidents de sections voudront bien revoir à l'avance leurs listes, afin que cette mise au point puisse se faire rapidement. La tâche du caissier et de l'archiviste est considérablement facilitée par le travail prompt et précis du président de section. *Le Comité.*

Propositions du Comité central.

1. Aucune candidature n'ayant été annoncée au C. C., dans les délais prescrits, pour le remplacement de M. Berthoud, le C. C. a décidé d'inscrire d'office comme candidat le suppléant actuel, *M. Michel Ray à Cossonay.*

2. Il n'y aura pas de nomination de suppléant pour 1937. En cas de nécessité, le remplacement provisoire d'un membre du comité se fera par les soins du C. C., au mieux des intérêts de la S. P. V.

Le Comité central déplore l'indifférence des sections qui se sont désintéressées complètement des élections de cette année, attitude décevante, blâmable, qui l'oblige à faire à l'assemblée générale ces deux propositions. *Le Comité.*

Proposition de section.

L'assemblée de la section d'Yverdon de la S. P. V., sachant que certains appartements d'instituteurs mariés, ayant famille, ne sauraient être qualifiés de « convenables » au sens de la loi et du règlement scolaires, sachant que cette question cause un tort matériel et moral considérable à certains de nos collègues,

considérant que le « centime du travail » va permettre d'entreprendre des travaux,

prie le C. C. de suivre la question de près, et s'il le juge opportun, d'intervenir auprès du Conseil d'Etat dans ce sens.

Section d'Yverdon.

Cette proposition sera mise en discussion à l'assemblée générale (31 janvier, 14 h. 15, Montbenon).

Le Comité.

UNE RECTIFICATION

Le bordereau d'impôt à payer pour le 30 juin 1936 se chargerait de la faire, mais il vaut mieux remettre immédiatement les chiffres au point.

Il s'agit du « centime du travail » (voir *Bulletin* du 16 janvier page 18, dernière ligne) qui s'élèvera à 80 cent. par 100 francs, et pas seulement à 0,8 cent. comme une erreur de plume me l'a fait dire...

L. Cz.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

	S. P. V. 1936		<i>Profits</i>		<i>Pertes</i>	
			Fr.	C.	Fr.	C.
Solde au 1 ^{er} janvier 1936			14	192.01		
Intérêt des capitaux				829.80		
Cotisations actifs			28	898.95		
Cotisations auxiliaires.				73.15		
Comité administration, loyer					5	278.30
Assemblées S. P. V. et S. P. R.						839.05
Assurance responsabilité civile					1	582.30
Bulletin et cotisations à S. P. R.					11	328.—
Traitements fixes, assemblées, cotisations						592.40
Caisse de secours, versements statutaires					6	450.—
Subside au Musée scolaire						800.—
Subventions, dons, palmes, divers					2	250.83
Balance, fortune au 1 ^{er} janvier 1937					14	873.03
			43	993.91	43	993.91

CAISSE DE SECOURS

Débiteurs	Fr.	14 000.—
Solde en caisse au 31 décembre 1936	»	4 363.20
Fortune au 1 ^{er} janvier 1937	Fr.	18 363.20
Fortune au 1 ^{er} janvier 1936	»	16 338.55
Augmentation	Fr.	2 024.65

CAISSE DE PRÊTS

Cédules au 1 ^{er} janvier 1937	Fr.	15 000.—
Cédules au 1 ^{er} janvier 1936	»	12 517.—
Augmentation	Fr.	2 483.—

CAISSE « RÉSERVE »

Débiteurs	Fr. 71 000.—
Caisse	» 4 759.75
Fortune au 1 ^{er} janvier 1937	Fr. 75 759.75
Fortune au 1 ^{er} janvier 1936	» 72 268.70
Augmentation	<u>Fr. 3 491.05</u>

FONDS « ORPHELINS »

Débiteurs	Fr. 5 000.—
Caisse	» 33.60
Fortune au 1 ^{er} janvier 1937	Fr. 5 033.60
Fortune au 1 ^{er} janvier 1936	» 5 394.10
Fortune au 1 ^{er} janvier 1937	» 5 033.60
Diminution	<u>Fr. 360.50</u>

FONDS ÉLISABETH BLANC

Débiteurs	Fr. 1 000.—
Caisse	» 268.75
Fortune au 1 ^{er} janvier 1937	Fr. 1 268.75
Fortune au 1 ^{er} janvier 1936	» 1 225.15
Augmentation	<u>Fr. 43.60</u>

COMPTE 1936. — RÉCAPITULATION GÉNÉRALE**S. P. V. — CAISSE DE SECOURS ET FONDS SPÉCIAUX**

1. Société pédagogique vaudoise	Fr. 14 873.03
2. Réserve.	» 75 759.75
3. Caisse de secours	» 18 363.20
4. Caisse de prêts	» 15 000.—
5. Orphelins	» 5 033.60
6. Fonds Elisabeth Blanc	» 1 268.75
	<u>Fr. 130 298.33</u>

Le caissier : Alex BERTHOUD.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La Commission de vérification, réunie à Lausanne le 16 janvier 1937, a examiné tous les comptes et vérifié minutieusement les pièces justificatives. Elle a tout trouvé rigoureusement en ordre et prie l'assemblée de donner décharge au caissier avec de vifs remerciements et de sincères félicitations.

Lausanne, le 16 janvier 1937.

(Sig.) O. ROBELLAZ. G. FLÜCK. R. CORTHÉSY.

Nous n'avons pas reçu le Rapport de la Commission de vérification des Comptes de la Caisse de Secours. (Réd.)

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

RAPPORT DU TRÉSORIER — 1936

A. Résumé des opérations effectuées pendant l'exercice 1936.

	Recettes	Dépenses
1. Solde actif de l'exercice 1935	Fr. 1052.63	
2. Encaissé p. compte congrès S.P.R.	» 96.30	
3. Cotisations et amendes	» 2197.90	
4. Cotisations arriérées	» 94.—	
5. Intérêts cpte de chèques 1935	» 4.70	
6. Rétrocession U. I. P. G. Dames p. frais de convocat. et représen- tation et p. cadeaux	» 142.25	
1. Abonnements à l' <i>Educateur-Bull.</i>		Fr. 1085.—
2. Cotisations diverses : S. P. R. 1935 et 1936 — Fondation Schiller suisse — Pro familia — Sté auxiliaire de la Comédie — Fédération des fonctionnaires — Cartel d'hygiène sociale 1935 et 1936		» 695.—
3. Police d'assurance La Winterthour		» 63.30
4. Indemnité au président		» 300.—
5. Versé à la S. P. R. p. congrès (po- chettes)		» 100.30
6. Achat de 50 pochettes par la sec- tion		» 100.—
7. Avis et couronnes mortuaires		» 55.60
8. Secours à des instituteurs étran- gers		» 68.20
9. Frais généraux : convocations, cir- culaires, imprimés, fournitures, affranchissements, téléphones, frais de délégation et réception		» 869.62
10. Taxes du compte de chèques		» 9.80
11. Solde créditeur pour balance		» 240.96
Totaux	Fr. 3587.78	Fr. 3587.78

B. Déficit de l'exercice 1936.

1936 : Janvier 1 ^{er} : Notre avoir (solde créditeur) . . .	Fr. 1052.63
1937 : Janvier 1 ^{er} : Notre avoir (solde créditeur) . . .	» 240.96
Déficit de l'exercice 1936	Fr. 811.67

C. Bilan 1936.

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
A la Caisse d'Epargne (carnet N° 1861)	Fr. 1141.05	
Fonds de voyages (carnet N° 2584) . . .	» 558.—	
Espèces en caisse et au compte de chè-		
ques	» 240.96	
2 parts (N°s 203 et 204) de la Sté coop.		
d'habit. (val. nom. 500 fr. ; val.		
act. 70 fr.)	» 70.—	
Une machine à écrire	» 1.—	
Cotisations impayées	» 52.—	
Diminution du capital.	» 224.07	
Capital au 1 ^{er} janvier 1936.		» 2287.08
Totaux	Fr. 2287.08	Fr. 2287.08

1937 : Janvier 1^{er} : Capital : Fr. 2063.01.

D. Décompte de la cotisation 1936.

Abonnement à l' <i>Educateur</i>	Fr. 7.—
Cotisation S. P. R.	» 2.—
Indemnité président	» 2.—
Cotisations diverses et ass. resp. civile . . .	» 1.—
Solde pr U. I. P. G.	» 2.—
Totaux	Fr. 14.—

Observations et commentaires.

1936 a été pour votre comité une année de travail intense et considérable. On pourrait la nommer l'année des congrès : congrès de la S. P. R. à La Chaux-de-Fonds, et congrès de la F. I. A. I. à Genève. Une telle activité se traduit toujours par de gros frais, et il n'est pas étonnant que l'exercice financier 1936 solde, comme vous pouvez le voir, par un déficit inquiétant.

Tout d'abord une remarque : sur la foi du compte rendu de l'exercice 1935, le comité proposa à l'assemblée générale du 6 février 1936 une diminution de la cotisation qui fut votée avec empressement. Malheureusement, le boni annoncé n'était pas aussi important qu'il avait été calculé d'abord ; il ne s'élevait en définitive qu'à 155 fr. au lieu de 554 fr. 90. La cotisation de 14 fr. ne laissant comme marge pour les dépenses courantes et les frais de représentation que 2 fr. par membre environ, votre caissier ne disposait que d'une somme de 300 fr. pour ces dépenses. Or les frais généraux ont quadruplé de volume cette année. En outre, nous avons souscrit 100 fr. pour l'achat de pochettes qui nous restent en stock, et que nous mettrons en vente auprès de vous. Ce geste nous fut dicté par le désir de mani-

fester un appui effectif à nos collègues des montagnes neuchâteloises, inquiets du succès financier du congrès de la S. P. R. Nous avons également secouru des instituteurs étrangers arrivés à Genève dans le dénûment le plus complet. Des décès et des départs de collègues nous ont occasionné des frais imprévus.

Devant cette aggravation de charges, le comité a été amené à rechercher par quels moyens il pourrait, d'une part augmenter les recettes, d'autre part diminuer les dépenses.

L'augmentation des recettes a été cherchée dans le recrutement de nouveaux membres. Une commission prise au sein du comité s'est adressée aux jeunes collègues, nouveaux régents ou candidats à l'enseignement, pour les engager à entrer dans notre union. Et une démarche a été faite auprès des régents qui avaient quitté notre société à la suite de diverses circonstances. Les résultats ont été peu encourageants : deux candidats aux études pédagogiques et un ancien membre sont seuls venus renforcer nos rangs.

Pour diminuer les dépenses, nous vous proposerons de réduire ou de supprimer les cotisations que nous payons à diverses sociétés auxquelles nous avons donné notre appui en temps de prospérité. Nous avons porté notre principal effort sur la diminution du coût de l'abonnement à l'*Educateur-Bulletin*. Après de nombreuses tractations, nous sommes parvenus à un résultat qui, pour n'être pas extraordinaire, n'en est pas moins appréciable : le prix de l'abonnement est ramené à 6 fr. Nous aurions voulu pouvoir arriver à abaisser aussi la cotisation payée à la S. P. R. Mais là, nous nous sommes heurtés à un *non possumus* absolu.

Si donc nous maintenons à 14 fr. notre cotisation, votre caissier disposera de ressources un peu moins mesurées pour les besoins courants de la trésorerie ; ce ne sera pas encore le retour à la prospérité et à la thésaurisation, mais peut-être à l'équilibre du budget.

Cette année, trois membres seulement n'ont pas réglé leur cotisation. Mais pour arriver à ce résultat, combien de lettres de rappel a-t-il fallu envoyer ? Et pourtant qu'il serait facile de se libérer en temps voulu, un chèque postal étant si vite rédigé et envoyé.

Votre caissier saisit cette occasion pour exprimer encore sa gratitude aux dévoués collègues qui se chargent avec un dévouement méritoire et désintéressé de recueillir les cotisations dans les bâtiments de l'agglomération urbaine. Leur aide est précieuse.

Enfin, pour la première fois paraît au bilan la mention du fonds de voyages. Ce fonds, versé entre nos mains par notre membre honoraire M. Léon Favre, qui en avait la garde, est destiné, comme son nom l'indique, à subventionner des voyages d'études organisés par l'U. I. P. G. Nous l'avons déposé à la Caisse d'épargne, en carnet de dépôt séparé.

Conclusions

Notre situation financière est difficile. 1936 fut sans doute une année exceptionnelle, mais n'oublions pas que nous sommes canton directeur de la S. P. R. Nous aurons à recevoir chaque année les délégués des autres sections, et nous devons surtout penser au congrès de 1940 qui se tiendra, nous l'espérons tous, à Genève. Gouverner c'est prévoir : tâchons de gouverner avec prudence et mesure. Soyons des fourmis diligentes et avisées, amassons à l'avance le grain qui nous permettra d'accueillir dignement les amis anciens et nouveaux accourus à notre appel.

Louis-Ch. RICHARD, *trésorier*.

U. I. P. G. — DAMES

DES CANDIDATURES POUR LE COMITÉ, S. V. P. !

La séance administrative de l'U. I. P. G. a été fixée au jeudi 11 février.

Nous aurons à élire le comité et à désigner une nouvelle présidente, le mandat de Mme Miffon touchant à sa fin. Toutes nos collègues sont instamment priées d'adresser leurs propositions de candidatures, soit pour la présidente, soit pour le comité, à Mme Miffon, Gros-Chêne, Petit-Lancy. (Prière d'envoyer ces propositions avant le 8 février, dernier délai prévu par les statuts.)

COURS DE LA CHANSONNAIE

Peu de monde au dernier cours, que se passe-t-il ? enrouements ? gripes ? Soignez-vous ! et rétablissez-vous tous au plus vite, pour revenir nombreux aux séances du mercredi qui continuent, comme d'habitude (16 h. 30, Aula de l'Ecole de commerce). J.-M. L.

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. N.

Près de 250 membres de la S. P. N. ont assisté à l'assemblée générale du samedi 5 décembre dernier. Participation inusitée qui s'explique par la nature des questions portées à l'ordre du jour de la partie administrative. Ce fut tant mieux pour M. Edouard Guillaume, directeur de la Neuchâteloise, que le Comité central avait chargé d'ouvrir la réunion par une conférence sur ce sujet passionnant : « Or, épargne, endettement, dévaluation ». Questions pleines d'actualité que M. Guillaume a présentées avec beaucoup de clarté à son auditoire qui l'a écouté pendant plus d'une heure avec une attention soutenue et un réel plaisir. Il vaut la peine de donner ici un bref résumé de la causerie de M. Guillaume qui a été vivement applaudie et a suscité quelques questions auxquelles l'orateur a aimablement répondu.

Le conférencier fait un exposé général des travaux que son frère et lui ont entrepris depuis de longues années en matière économique. Il montre tout d'abord que c'est la « *vitesse* » de production de l'or qui est le véritable « *métronome* » de l'économie. Plus le coût de la vie est bas, plus les mines d'or peuvent produire et répandre de l'or frais qui vient « *lubrifier* » toute la vie économique. D'autre part, les banques, par le crédit, sont devenues, en émettant de la « *monnaie scripturale* », de véritables banques d'émission, inondant le monde d'unités monétaires qui ont pour effet une hausse des prix et des salaires, au-dessus de la parité-or, c'est-à-dire au-dessus du coût de vie résultant de l'extraction de l'or par tête de mineur et par jour (environ 3,5 grammes actuellement au Transvaal). La vie trop chère force alors les mineurs à n'exploiter que les meilleurs filons ; il y a baisse de la production de l'or. En même temps, les épargnants, qui, pris de peur, retirent leurs dépôts des banques, obligent celles-ci à dénoncer les crédits, ce qui entraîne la radiation d'une grande quantité de monnaie scripturale : il y a dès lors blocage des échanges qui ne sont plus « *lubrifiés* » ; c'est la crise.

Pour remédier à ces terribles conséquences, MM. Guillaume proposent de :

1. Maintenir une couverture or constante non seulement relativement au crédit accordé par la Banque Centrale (Banque Nationale), mais relativement à tout l'endettement du pays (emprunts de la Confédération, des cantons, communes, banques privées, hypothèques, etc.). Déjà la loi fédérale par la surveillance des banques prévoit cette couverture pour les engagements des banques privées. Il n'y aurait qu'à étendre ces dispositions.

2. N'émettre de l'endettement (obligations) qu'à « *taux variable* », de façon à pouvoir toujours adapter le service des dettes aux possibilités économiques du moment.

3. Enfin maintenir les salaires à peu près constants et à la parité or. Malgré cela, les travailleurs doivent pouvoir se procurer des biens et services selon un « *menu* » de plus en plus abondant et de plus en plus riche, grâce à une rationalisation incessante de l'industrie qui doit produire de plus en plus de commodités de toutes sortes à des prix de plus en plus bas. Seule l'agriculture, qui est si difficilement rationalisable, doit être soutenue par des subventions.

(A suivre.)

DERNIÈRE HEURE

S. P. V. — Section de Lausanne

Prochaine leçon de gymnastique pour instituteurs : *lundi 25 janvier, à 17 h., St-Martin.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CONTACT

Les premiers mots d'un nouveau rédacteur ! Celui qui les écrit se demande quelle résonance ils auront, quels échos ils éveilleront.

Persuader quelqu'un de ses intentions, lui prouver sa sincérité, lui faire croire en son désir de bien faire, cela est déjà malaisé dans un contact direct. Pourtant, la voix, le geste, le regard aident à se faire comprendre, forcent l'attention.

Mais, par la plume, et par l'intermédiaire de sèches lignes noires, cela me paraît affreusement difficile.

Une chose peut m'aider : le temps. Mais, pour que le temps agisse en ma faveur, une autre chose est indispensable : la confiance. C'est dans la mesure où vous me l'accorderez, collègues et lecteurs, que je pourrai faire œuvre utile et essayer de vous apporter ce que vous attendez de moi.

Problèmes.

Il est vain de faire la somme des questions à débattre. Tout est soumis à un nouvel examen, tout est, précisément : remis en question.

Il peut sembler ridicule de répéter cette vérité, puisque, depuis des années, elle s'étale aux pages des journaux et est devenue l'exorde de tous les orateurs.

Il faut pourtant bien la mettre en évidence au début de cette collaboration entre vous et moi, si nous voulons essayer de bien travailler.

C'est la vie qui pose les problèmes, ce sont des circonstances déterminées qui nous mettent dans l'obligation de chercher à les résoudre. C'est pourquoi, dans l'objectif des chercheurs que tous nous devons être, apparaissent en même temps et en tous lieux, à chacun les mêmes objets.

Et si nombreux, qu'il n'y a pas trop de toutes les intelligences pour assembler les faits, de toutes les volontés pour en faire l'étude, de toutes les consciences pour les comparer, les peser, les analyser et y trouver enfin la parcelle de vérité qu'ils contiennent.

Dans cette quête de la vérité, les meilleurs et les plus grands se relaient. Et nous, instituteurs, dans l'humble tâche qui est nôtre, nous avons le droit de tirer un peu d'orgueil d'être admis à participer à la recherche, de communier dans cette besogne.

Et notre premier désir doit être que l'équipe des maîtres d'école romands ne se montre pas indigne de son rôle. C'est avec une intention bien définie que je parle ici d'équipe. Je voudrais que grandît entre nous ce sens de la solidarité, mieux, de la camaraderie, sans quoi nulle tâche collective et entreprise dans l'intérêt de la collectivité ne peut être poursuivie dans la joie.

Je ne viens pas à vous avec une doctrine toute prête et des règles en série. Doctrine, règles, méthodes seront le fruit — espérons-le — de notre travail commun. Pourtant, je voudrais formuler pour notre école un vœu. On l'a chargée d'un crime : Elle serait devenue trop utilitaire ; elle aurait contribué à propager un bas matérialisme. Je crois sincèrement que la plupart des maîtres, la très grande majorité, peuvent plaider non coupable. En effet, je pense que c'est le monde actuel campé sur ses piliers gain et profit qui lui a, en une certaine mesure, donné son empreinte.

Je voudrais que, tout en développant l'esprit critique de l'enfant, l'école sût respecter sa sensibilité. La respecter et l'accroître.

Nous n'aurons pas œuvré en vain si, au milieu des manifestations de la force, nous avons sauvegardé ce qu'il y a de tendresse dans le monde.

Le travail immédiat.

Notre excellent collègue et ami Grec m'a remis, avec des indications très précieuses, un volumineux dossier. Il comporte entre autres choses un certain nombre d'articles qui n'ont pas encore passé pour une raison ou pour une autre. (N'entrent pas dans le cadre d'un journal tel que le nôtre ou sont par trop longs.)

Je prendrai l'avis de collègues plus compétents que moi et ferai passer dans les numéros suivants les articles susceptibles de figurer dans l'*Educateur*.

Mais je voudrais que tous ceux qui ont quelque chose à dire, et non seulement les collaborateurs habituels du journal, s'empressent de m'envoyer quelques lignes sur les sujets qui les intéressent.

Je pense en particulier aux jeunes. Je connais de certains des travaux remarquables, des recherches intéressantes, des expériences utiles.

Que personne ne soit ni trop timide, ni trop modeste. C'est de l'effort de tous que doit être fait notre journal.

Avec votre appui, chers collègues, j'espère pouvoir continuer l'œuvre que conduisit avec constance, talent et bonne grâce notre regretté Albert Rochat.

Albert RUDHARDT.

LANGUE D'AUJOURD'HUI, LANGUE DE DEMAIN

IX. Prononciation.

Il y a une quarantaine d'années, je me présentai à M. Paul Passy, professeur de grand mérite, une autorité en matière de langue ; il me reçut de façon bizarre, déconcertante : en raillant le parler de notre pays romand, où il venait de passer ses vacances ! Non point notre vocabulaire, mais *notre tendance à abuser des liaisons*.

« Quelle manie on a, chez vous, de faire sonner l'*l* de *il* devant une consonne ! vient-il, sont-ils venus ; et même à la fin d'une proposition ou d'une phrase : dit-il, s'écrièrent-ils. Vos paysans, comme les nôtres, comme du reste tous ceux qui parlent le français de France, disent : vient-y, sont-y venus ; et ce sont eux qui ont raison. J'ai même entendu (moi aussi, rarement, mais je l'ai entendu et c'est bien laid) : sont-ils arrivés, en articulant et l'*l* et l'*s* ! Quel pédantisme helvétique !

» En fait de pédantisme, il faut aller chez vous pour entendre la liaison en *s* dans vers eux, envers eux, toujours avec vous ! et — c'est un comble — quatre heures et demie. Jamais Français cultivé ne risquera une ineptie pareille !¹

» Pas plus que vous n'entendez, dans mon pays, sonner comme un *k* le *c* de *avec* devant une consonne ; on prononce, on a toujours prononcé : avé vous, avé mon chien ; là encore, ce sont vos campagnards qui ont raison, contre tous les lettrés et semi-lettrés.

» Mais l'erreur de diction la plus répandue dans votre pays, c'est la liaison avec l'*r* de l'infinitif en *er* ; quiconque sait sa langue dit : Je dois allé en Suisse, et non comme chez vous : Je dois aller-en France. C'est une hérésie. Au reste, n'oubliez pas que, jusqu'au XVIII^e siècle, l'infinitif de la seconde conjugaison aussi se prononçait comme le participe : Je vais fini mon travail, comme : Je l'ai fini. »

J'aurais voulu répondre — je le ferais, maintenant que j'ai pris de l'âge — : Vous dissertez, monsieur, en historien, et, comme historien, en conservateur, voire en immobiliste ; vous n'avez pas l'air de vous souvenir que notre langue a évolué, évoluée, dans sa prononciation comme à tous égards. Ou plutôt, si : vous vous en souvenez : c'est vous-même qui me rappelez le cas des verbes en *ir* ; mais vous vous refusez à en conclure que, ce qui s'est produit ici, peut se reproduire pour ceux en *er*².

Et ne vous faites-vous pas une illusion singulière sur le conservatisme de vos compatriotes, à l'endroit de certaines fautes de « diction » que vous nous reprochez ? Je vous abandonne *vers-eux*, quatre heures-et demie, sont-ils-arrivés : oui, ça c'est du pédantisme helvétique ! Mais, si vous ouvriez l'oreille aussi dili-

¹ Entendu récemment : un congrès-z-extraordinaire.

² Heureux encore si nous nous arrêtons à mi-chemin, et n'en venons pas à imiter ce vieux pasteur qui articulait : Nous allons baptiserr cet enfant ; veuillez vous lever !

gement que vos bouquins, vous entendriez constamment en France, dans les salons, en chaire, et même dans la rue : va-t-il partir, veut-il venir ; et : s'exprimer-avec élégance, blâmer-à l'excès.

Et puis, monsieur — cela, je l'ai répondu —, nous ne sommes pourtant pas seuls à caricaturer le « visage » de la langue. Ce n'est pas chez nous, c'est dans le sud de la France que l'on prononce : povre, les apotres, les uns les otres ; et, par compensation sans doute : Jôseph ; mais quittons le Midi. Ce ne sont pas nos conférenciers, ce sont vos orateurs qui se sont avisés de faire sonner les consonnes doubles, donnant ainsi aux nôtres un exemple fâcheux, hélas ! trop suivi : sonner, collège, irréfléchi. Et, bien mieux : si, dans certaines régions de mon pays, on transforme *quel* en *tiel*, *un* en *in*, cette double hérésie est absolument générale chez le Parisien au point que *aucun*, *chacun* y deviennent *autien*, *chatien*¹ ; j'ai même entendu, en Sorbonne, un étudiant dire à son voisin : Mais non, ce professeur ne doit pas être de Paris, il prononce correctement *aucun*.

En matière de langage — je n'ai pas osé le dire ainsi — que chacun balaie devant sa porte !

Après quoi, reconnaissons que nous abusons des liaisons ; il faut avoir entendu, jadis, G. Paris, Brunetière, les Deschanel père et fils, G. Boissier, les meilleurs causeurs, les meilleurs orateurs français, pour savoir combien ils étaient plus sobres que nous sur ce point.

* * *

Autre cas. A la même époque, l'une de mes collègues, femme très cultivée, et qui s'était vouée un temps au théâtre, me reprenait chaque fois que je faisais entendre le *t* de *but* devant une consonne : « Je ne comprends pas que vous vous permettiez cette horreur, et que vous la permettiez à vos élèves ! — Mais, madame, c'est une vétille, et nous avons des choses plus importantes à leur enseigner ; et puis, vous admettez l's de fils, de mœurs : où est la logique ? et puis, c'est déjà de la langue d'aujourd'hui, à plus forte raison de celle de demain : n'agaçons pas nos élèves par de telles bagatelles. »

Troisième cas. En 1913, à Lausanne, le Congrès de psychologie sportive consacra une demi-journée à la notion d'*instinct* ; les uns disaient *instin*, conformément à l'histoire, et, il faut bien le

¹ On pouvait faire cette double constatation il y a une quarantaine d'années, en particulier dans les écoles primaires de la Ville-Lumière, chez plusieurs instituteurs et chez la plupart des élèves ; ayant peu fréquenté Paris dès lors, je ne sais si elle est encore conforme.

reconnaître, au génie de notre langue ; d'autres, *instinc* ; d'autres même, *instinct*. Les uns étaient dans la ligne du passé, les autres dans la ligne de l'avenir, qui l'emportera fatalement ; au reste, de ceux qui se refusent à articuler le *ct* d'instinct, de respect, d'aspect, combien qui disent *exact*, *compact*, *contact*.

* * *

Ci-gît le nœud du débat : passé, présent, avenir ; nous ne saurions pas plus méconnaître les exigences de l'un que les exigences de l'autre.

Dans le passé, soit jusqu'à la Révolution, peu de gens lisaient ; ils appartenaient à des « catégories sociales » relativement cultivées, gens chez qui la bonne prononciation se transmettait oralement en dépit de l'imprimé. Depuis lors, tout le monde lit ; c'est en grande partie par l'imprimé qu'on apprend sa langue, prononciation comprise ; et la tendance s'est accentuée de dire toutes les lettres, fût-ce le *p* de dompter, l'*x* d'Aix, le *f* de chef-lieu. D'une part, acquisition par l'oreille ; d'autre part, acquisition par la vue, avec la conséquence inévitable que nous rappelons ici : *tendance à articuler presque toutes les consonnes ; vous pouvez la déplorer : c'est un fait*.

Vous pouvez la déplorer en général. Vous pouvez la déplorer surtout quand elle enlaidit l'élocution, comme dans *instinct* (du moins pour moi) ; mais il est vain de vouloir lutter. Espérons que le mal ne s'étendra pas à l'intérieur des mots, et que *sculpter* restera *sculter*. Mais, quant aux finales, rien à faire : pas même gémir !

* * *

A ce sujet, je voudrais m'arrêter un peu au cas indiqué plus haut : *collaborer*, *accumuler*, *commensal* ; il présente un intérêt qu'on peut qualifier d'historique.

Cette préoccupation de doubler la consonne jusque dans l'élocution ne doit pas être ancienne ; elle sévissait avec intensité à la fin du siècle passé, dans certains milieux, de France et de chez nous. On m'en a exposé à plusieurs reprises la raison d'être, le bénéfice : j'avoue n'avoir jamais compris, même quand il s'agissait de *l*, *m*, *n*, *r*, *s*. Quant au *c*, au *p*, et au *t*,... laissez-moi rire au souvenir des contorsions faciales qu'imposaient *occuper*, *appuyer*, *littéraire* !¹

¹ Entendu récemment : La cessssation des hostilités. — Innnaugurer, Elllaborer, pour élaborer (ça, c'est un comble !).

Mais le plus curieux de l'affaire, c'est qu'on n'en usait ainsi que dans le « style oratoire » ; tel conférencier qui venait de vous infliger, du haut de la tribune, des *commentaires* sur les occupations des *Alllobroges*, vous disait tout simplement, en rue : *Alumons un cigare* ; au salon : *Anoncez-moi*.

Tout cela, au passé. Non pas que cette habitude, factice, voulue, ait complètement disparu ; mais, en France, et même chez nous, c'est devenu une rareté. Heureusement !

Et voici en quoi le cas est instructif, d'intérêt historique, disais-je : *innnovation* factice ; snobisme de quelques intellectuels. La langue n'y courait aucun risque : ce n'est pas sous cette forme et dans ces conditions qu'elle va se modifiant.

Une *innovation* n'a guère de chance de durée que si elle est *spon-tanée*, et que l'usage en devienne rapidement général.

(A suivre.)

ED. VITTOZ.

INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE EN ANGLETERRE

Le « London County Council » a autorisé une intéressante expérience destinée à améliorer l'enseignement de la géographie. Grâce à la bienveillance d'une firme d'armateurs, quatre cargo-boats ont été « adoptés » par quatre écoles de Londres, deux primaires et deux secondaires, et chacune de ces écoles a été mise en relations directes avec le capitaine et les officiers du vaisseau adopté. La correspondance entre le personnel du bateau et l'école a permis aux élèves — sous la direction du professeur de géographie — de suivre l'itinéraire du vaisseau, d'étudier les routes commerciales, les ports, les pays visités et d'obtenir des renseignements inédits sur les exportations et les importations. Cette expérience ayant donné d'excellents résultats, elle va être étendue à cent écoles de tous les degrés et un bureau vient d'être créé pour servir de centre de distribution des lettres, rapports, etc. Il existe quelque huit cents bateaux rentrant dans les conditions voulues. Le « London County Council » consacrera annuellement une somme de £ 200 à ce projet.

Bulletin du Bureau international d'Education.

PRATIQUE

TEXTES D'ÉLÈVES

Pour faire suite à un désir qui nous a été exprimé de différents côtés, nous désirons faire paraître sous cette rubrique quelques courtes compositions d'élèves. Nous voyons plusieurs avantages à une telle publication :

Montrer de quelle manière vivante l'enfant peut exprimer les choses qu'il a vraiment vues et senties.

Confronter le style, l'expression de certains enfants et de nos écrivains. Ce qui nous amènera à voir, par exemple, de quelle manière l'écriture des enfants se rapproche de celle de quelques auteurs (je pense en ce moment à Renard et à Ramuz). Montrer aux élèves, après avoir traité un sujet, ce que d'autres enfants ont fait dans le même ordre d'idées et enfin, donner à nos collègues quelques indications pour le choix des titres et des choses à observer.

Les textes que nous présentons sont de deux sortes : compositions individuelles, compositions collectives.

Dans ces dernières, le texte est établi d'après les meilleures phrases écrites par des élèves différents observant un même objet.

Une recommandation : Se garder d'enlever au style des élèves ce qu'il a de frais et de direct sous prétexte de « correction » et de purisme.

RÉDACTION.

Pourquoi Jean saignait du nez. — En entrant dans la chambre, Jean qui court toujours comme un fou s'étale sur le plancher glissant. Il crie et se relève tout en pleurs ; son nez coule comme une fontaine. Il court se laver à la chambre de bain en arrosant magnifiquement le plancher tout propre et encaustiqué.

Maman accourt, se lamente : « Sale gamin, mon plancher ! »

La fontaine coule toujours. Jean inonde tous les mouchoirs du tiroir. Quand il peut aller se coucher, il est onze heures.

T. 5^e année.

La bougie et le courant d'air. — J'allume la bougie ; la mèche grésille. La flamme toute petite d'abord grandit en hésitant. Elle vacille, puis reste immobile, jaune et allongée.

La fenêtre est ouverte, un courant d'air arrive. La flamme s'affole. Le courant d'air lâche prise. La flamme se relève. Un souffle inattendu la surprend ; elle se couche, devient toute petite, bleuit et s'éteint.

Un mince « tortillon » de fumée s'envole lentement.

R. 5^e année.

Le poisson dans son bocal. — Il glisse le long des parois. Ses ouïes s'ouvrent et se ferment régulièrement. D'un brusque coup de queue, il vire et se trouve au milieu du bocal. Il plonge au fond du vase et gobe des choses invisibles. Fouettant l'eau de sa queue, il remonte par saccades. Son museau effleure la surface ; il aspire de l'air puis se laisse descendre en lâchant des bulles. 5^e année (collective.)

La mouche. — Posée sur l'espagnolette de la fenêtre, elle aiguise ses pattes. Tout à coup, elle part et se promène indécise dans la chambre. Elle va, d'un vol zigzaguant de la lampe au plafond, puis s'élance contre une vitre en croyant trouver l'espace libre. Elle

heurte le verre et tombe sur le cadre de la fenêtre où elle gigote désespérément.

D'un nouvel élan, elle cogne le carreau, retombe, et découragée, grimpe contre la vitre.

Fatiguée de ce jeu, la mouche s'envole, erre un moment au-dessus de la table où elle se pose. Elle voyage en tâtant la toile cirée, puis, avisant une goutte de lait, elle s'y dirige, y plonge sa trompe et se régale.

5^e année (collective.)

LES LIVRES

Ces bonnes dames..., saynète enfantine. Adaptation de Th. Luscher.

Musique de E. Jaques-Dalcroze. Edition Foëtisch.

Ces bonnes dames !... Ce sont celles de St-Gervais et d'ailleurs qui jacassent à la fontaine et qui lavent non seulement leur linge sale, mais celui de tout le village...

On comprend que cette jolie et vivante chansonnette de Dalcroze ait tenté un metteur en scène. Faire mimer chacun de ces couplets (il y en a 10 !), les lier par un texte tout simple, mais qui leur donne une signification spéciale, transformer la chanson en une saynète enfantine, tel fut le but de Th. Luscher. Ajoutons qu'il a parfaitement réussi et que *Ces bonnes dames* est une chose charmante dont s'empareront non seulement les instituteurs soucieux d'inscrire au programme d'une soirée scolaire un numéro à succès, mais aussi nos sociétés locales, toujours à l'affût de choses divertissantes et jolies.

M. MATTER.

Les plus belles pages d'Alexandre Vinet, philosophie morale et sociale.

Choix et introduction, par J. de Mestral-Combremont. Un vol. in-16, broché 3 fr. 50, relié 5 fr. 50. Librairie Payot et C^{ie}.

Un premier volume des « Plus belles pages de Vinet » a été tiré de l'œuvre religieuse de notre grand penseur. Un second volume — religieux encore puisque Vinet ne saurait être que religieux — consacré plus particulièrement aux questions de philosophie morale et sociale, vient de paraître. Que d'enseignements pour nous dans ces deux cents pages ! Qu'il s'agisse de l'*Instruction populaire*, de l'*Avantage des études classiques*, du *Socialisme* ou de *Quelques causes des émeutes*, la pensée de Vinet n'a pas vieilli d'un jour, lisons-nous dans l'introduction. Bien plus, elle a souvent devancé les temps et nous voyons aujourd'hui venir au-devant de nous plusieurs des événements qu'il avait prévus. Nul doute qu'à ce jugement ne souscrive pleinement le lecteur de ce nouveau volume.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

CARTES pour l'enseignement de la géographie

CARTES DE LA SUISSE KUMMERLY-ROSIER

Pour l'enseignement secondaire. Echelle 1 : 600,000 ; format 47×66 cm.

Edition A	Carte muette	Sur papier fort	Fr. 1.25
Edition B	Carte physique et politique avec les cantons en couleurs différentes	Sur papier fort	» 1.25
		Collée sur toile	» 2.—
Edition C	Carte relief avec les noms, les frontières des cantons et la représentation du relief faite d'après la carte murale fédérale	Sur papier fort	» 1.50

Pour l'enseignement primaire. Echelle 1 : 700,000 ; format 38×55 cm.

Edition D	Carte muette	Sur papier	Fr. —.40
Edition E	Carte physique et politique.	Sur papier	» —.80

Carte du Pays de Genève, Echelle 1 : 90,000	Sur papier	» 2.25
	Sur toile	» 4.50
Carte murale du Pays de Genève, par W. Rosier. Echelle 1 : 50,000 ; format 142×124 cm., montée sur toile et rouleaux		» 30.—
Carte du canton de Neuchâtel. Echelle 1 : 100,000	Sur papier	» 2.—
	Sur toile	» 4.50
Carte scolaire du Canton du Valais. Echelle 1 : 250,000 ; format 55×42 cm.	Sur papier	» 1.80
	Sur toile	» 2.50
Carte du Canton de Vaud. Echelle 1 : 150,000 ; format 62×61 cm.	Sur papier, pliée	Fr. 1.80.
	Sur toile	» 3.50
Carte murale du Canton de Vaud en relief. Publiée par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Echelle 1 : 100,000 ; format 128×102 cm., montée sur toile avec baguettes		» 30.—
Carte murale scolaire de la Suisse, édition physique, publiée par le Département fédéral de l'Intérieur ; format 210×148 cm. ; Echelle 1 : 200,000	Montée sur toile avec baguettes	» 40.—
Carte murale de la Suisse, édition politique. Echelle 1 : 200,000 ; format 195×136 cm.	Montée sur toile avec baguettes	» 36.—
Carte scolaire de l'Europe. Echelle 1 : 11,000,000 ; format 52×44 cm.	Sur papier	» 1.25
Carte de l'Europe. Echelle 1 : 10,000,000 ; format 61×47 cm.	Sur papier	» 1.50
Kummerly (Hermann) et Frey (Jules). Carte générale de l'Europe, avec 16,000 noms. Echelle 1 : 5,000,000 ; format 94×109 cm.	Sur papier	» 3.75
Carte murale de l'Europe, édition physique et politique. Echelle 1 : 3,500,000 ; format 171×150 cm.	Montée sur toile et baguettes avec un commentaire de 32 pages.	» 40.—
Hémisphère oriental par W. Rosier et M. Borel. Edition physique-politique. Echelle 1 : 13,500,000 ; format 155×160 cm.	Montée sur toile avec baguettes (ne se vend pas séparément)	» 36.—
Hémisphère occidental		» 36.—
Les deux hémisphères pris ensemble		» 70.—

POUR LE DESSIN
CONTÉ propose
QUATRE SÉRIES DE CRAYONS

1^o CRAYONS GRAPHITE

N^o 1000 ALASKA, gradués en 17 degrés.
N^o 1010 en 6 degrés. N^o 1032 en 3 degrés.

2^o CRAYONS PIERRE NOIRE

N^o 710 gradués en 4 degrés. N^o 700 en
2 degrés matière estompable. N^o 1751
NOIR fixe pour croquis.

3^o CRAYONS DE COULEURS

N^o 617 Sépia. N^o 630 Blanc } estompables
N^o 1760 Gros crayon sanguine }
N^o 1335 gamme de 60 tons fixes.
CRAYOLORS et PASTELS CRAYOLORS
fixes estompables

4^o CRAYONS MATIÈRE NUE

GRAPHITE N^o 560. PIERRE NOIRE
N^o 215 gradués en 3 degrés. SANGUINE
N^o 235. — SEPIA N^o 250. Blanc N^o 240.

Tous ces crayons matière nue peuvent
être utilisés dans les Portemines N^o 520.

Demandez à CONTÉ son livret sur l'uti-
lisation des crayons

CONTE, 26, rue du Renard, PARIS (4^e)

**Concours International
de Dessin**

ORGANISÉ A L'OCCASION DE L'

**Exposition
de 1937**

Un Concours CONTÉ

est ouvert dans les Ecoles du monde entier

**100 000 FRANCS
DE PRIX**

sont à la disposition des Jurys

Demander programme et renseignements
à :

CONTÉ, 26, rue du Renard, PARIS (4^e)

en se recommandant de l'Educateur.

L'ALLEMAND

à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée,
à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois
fédéraux. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

**Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.**

Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

FAUT-IL FARDER

LE VISAGE DES ENFANTS...?

La lumière de la rampe modifie complètement les couleurs naturelles. Sans fards, le teint le plus éclatant paraît terreux, maladif, les yeux les plus beaux semblent ternes. C'est pourquoi tous les comédiens amateurs, tous les figurants, — comme les artistes professionnels — doivent, avant de paraître en scène, se maquiller ou se grimer.



Mais, pour conserver à de jeunes épidermes toute leur fraîcheur, tout leur éclat, il faut des fards inoffensifs.

Connaissez-vous les fards ANDRÉ ?

Résultats de veilles studieuses, d'essais minutieux poursuivis pendant quatre années, les fards ANDRÉ, produits suisses fabriqués à Lausanne, sont des fards de qualité.

LES LABORATOIRES ANDRÉ ont créé pour vous la MALLETTTE ANDRÉ. Pour les représentations données par vos petits élèves, pour les soirées organisées par vos soins, la MALLETTTE ANDRÉ met à votre service un assortiment complet de fards « fond de teint », de crayons-grime, de poudres grasses, etc.

Envoyez-nous aujourd'hui même le coupon ci-dessous ou une carte postale. Vous recevrez, sans engagement, avec notre prospectus illustré, tous renseignements utiles et vous serez enchanté d'apprendre combien la MALLETTTE ANDRÉ est bon marché.

LABORATOIRES ANDRÉ S.A.
Rue Neuve. 3 - LAUSANNE

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre prospectus illustré concernant la MALLETTTE ANDRÉ et tous renseignements utiles.

Nom.....

Adresse.....

B. 20-1-37